

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

Jeudi (après-midi) 17 mars 2016

Direction de l'économie publique

34 2016.RRGR.40 Demande de crédit
Site biennois du Parc national d'innovation PNI; crédit d'objet

Annexe 09, ACE 41/2016

Le président. Wir kommen zu Traktandum 34. Es handelt sich um einen Objektkredit. Dieses Geschäft hat ebenfalls die FiKo vorberaten. Es ist ebenfalls dem fakultativen Finanzreferendum unterworfen. Für die FiKo spricht Grossrat Bernasconi.

Roberto Bernasconi, Malleray (PS), rapporteur de la CFin. J'ai plaisir à vous présenter la demande de ce crédit d'engagement destiné à la société INNOCAMPUS SA pour l'aménagement de ce site biennois du Parc national d'innovation. Comme vous le savez, le crédit comprend une subvention d'investissement, un prêt d'aide à l'investissement de la Confédération pour la construction du nouveau bâtiment ainsi que des subventions d'exploitation pour la période 2018 à 2020. Ce crédit se divise donc en trois parties. La première partie est un engagement conditionnel lié à la caution du prêt de la Confédération qui se monte à 5 millions. La deuxième partie, la subvention d'investissement, se monte elle à 14 millions. La troisième partie, la subvention d'exploitation de 6 millions, à raison de 2 millions par année pendant les trois premières années. Le montant donc déterminant pour ce crédit d'investissement est de 20 millions. À noter que cette dépense est soumise au référendum facultatif. La section économique de la Commission des finances a entendu le directeur de l'économie et ses collaborateurs pour ensuite la discuter en plénum. Vous avez pu lire dans les documents les détails de ce projet, je vous rappelle qu'il se fait en collaboration avec la Confédération, le canton, la ville de Bienne et la société INNOCAMPUS SA. Les citoyens biennois devront se prononcer le 3 avril prochain, date très importante d'ailleurs, pour la vente du terrain. L'implantation du bâtiment se fera sur le site du campus biennois. Ce bâtiment abritera toute une série d'entreprises qui sont basées sur l'innovation et qui devront par la suite s'autofinancer. Je vous rappelle ici que ce projet était un projet national et que c'est grâce au canton et à la ville de Bienne que ce site a été choisi. C'est pour le canton de Berne une chance de pouvoir développer de tels projets d'innovation sur son territoire, cela fait partie d'ailleurs de sa politique de développement et de l'innovation. Ce projet d'envergure nationale est une véritable opportunité également pour notre région et, avec la proximité de la partie francophone, ce parc d'innovation ne manquera pas de susciter l'enthousiasme également dans le Jura bernois, comme dans le reste du canton d'ailleurs. La Commission des finances a accepté ce crédit à l'unanimité et c'est avec conviction que je vous propose d'en faire de même.

Le président. Nun haben die Fraktionen die Gelegenheit, sich zu diesem Kreditgeschäft zu äussern. Auch die Députation mit Sitz in Biel kann an dieser Stelle ihre Meinung kundtun. Ich gebe der Präsidentin der Députation, Anne-Caroline Graber, das Wort.

Anne-Caroline Graber, La Neuveville (UDC), présidente de la Députation. Je m'exprime ici en tant que présidente de la Députation romande. À très juste titre, le crédit d'engagement pour des subventions destinées à la société INNOCAMPUS SA pour l'aménagement du site biennois du Parc national d'innovation fait l'objet d'un très large consensus au sein de notre législatif. Consciente de l'importance primordiale pour notre canton, mais aussi en particulier pour le Jura bernois et pour Bienne de l'aménagement du site biennois du Parc national d'innovation, la Députation unanime

votera le crédit de 20 millions de francs soumis à notre approbation. Que notre gouvernement soit parvenu à obtenir un site du Parc national d'innovation à Bienne constitue une véritable chance pour notre canton, pour la région Bienne-Seeland et pour le Jura bernois. Nous savons toutes et tous que la promotion de l'innovation par la recherche fondamentale et appliquée fait partie des grandes conditions-cadres du développement de l'économie et, partant, de la prospérité d'une population. Plus que jamais, les interfaces, les lieux et les structures de rencontres entre la recherche et l'innovation d'une part, et les entreprises d'autre part, jouent un rôle essentiel dans la pérennité-même des entreprises et dans la préservation de leur compétitivité, aussi bien sur les marchés intérieurs que sur les marchés extérieurs. Les innovations permettent aux entreprises d'offrir de nouveaux produits, des produits sans cesse plus sophistiqués, mais aussi d'abaisser leurs coûts de production. Plus que du souhaitable, cela relève de l'absolue nécessité, surtout pour les entreprises suisses victimes du franc fort et soumises à la rude concurrence des firmes étrangères. Le Jura bernois avec 5,2 pour cent de la population, et la région Bienne Seeland avec 16,6 pour cent de la population du canton, génèrent respectivement 11,7 pour cent et 33,3 pour cent des exportations cantonales. Ces deux régions profiteront donc particulièrement des retombées assurément positives du site biennois du Parc national d'innovation. Mais c'est bien le canton tout entier qui bénéficiera des activités de recherche et d'innovation menées sur le site de Bienne.

Notre canton offre un cadre de vie remarquable à ses habitants, l'esthétique et la variété de ses paysages sont magnifiques. Nous souffrons toutefois de certaines faiblesses économiques. Ainsi, en 2013, notre PIB par habitant de 76 029 francs se situait au-dessous de la moyenne nationale qui atteignait 78 480 francs. Plus satisfaisantes encore, les irréfutables statistiques de la Confédération nous montrent que notre dernier indice de ressources financières, déterminant pour la péréquation financière, ne figure qu'au 22^e rang des 26 cantons avec une valeur de 74,2 par rapport à l'indice moyen de référence de 100. Ce sont aussi ces déficits économiques relatifs que le site biennois du Parc national d'innovation pourra partiellement résorber par les solides impulsions qu'il va donner à l'économie cantonale. Nous devons avoir confiance dans la pertinence de notre décision d'accorder des subventions directes d'investissement et d'exploitation à hauteur de 20 millions de francs pour le lancement du site biennois du Parc national d'innovation. Ce projet présente de grandes similitudes avec un autre modèle à succès de notre pays, le système dual d'apprentissage. Comme ce dernier, le Parc national d'innovation met en contact étroit le monde de la recherche, et donc partiellement celui de la théorie, avec celui des lourdes contraintes et des réalités incontournables auxquelles toutes les entreprises sont soumises. Nous pouvons nous en rappeler en acceptant le crédit demandé. Cela d'autant plus que le montage financier de ce projet est intelligent et équilibré, puisque directement ou indirectement le canton, la commune de Bienne, la Confédération et plusieurs entreprises travailleront en partenariat pour assurer le décollage réussi d'un des plus beaux fleurons de la recherche appliquée dans notre canton.

Adrian Haas, Berne (PLR). Die FDP stimmt diesem Kredit einstimmig und mit Überzeugung zu. Die Betreiberfirma INNOCAMPUS SA leistet schon heute gute und wertvolle Arbeit. Technologie-Startups, etablierte Unternehmen und Forschungsstätten bieten in einem provisorischen Gebäude in Biel schon heute über 100 Arbeitsplätze an. KMU können durch die gemeinsame Nutzung von Infrastruktur und Forschungsmanagement unterstützt werden, neue Geschäftsmodelle entwickeln und neue Ideen schneller umsetzen. Der Innovationspark dient insbesondere den kleineren KMU, welche nicht über die finanziellen Möglichkeiten verfügen, um neue Technologien zu entwickeln. Aus ordnungspolitischer Sicht könnte man hinter solche staatlichen Engagements für die Wirtschaft durchaus auch Fragezeichen setzen. Allerdings geht es nicht um eine direkte Unterstützung, sondern eher darum, Bildungsinstitutionen und Unternehmen näher zusammenzubringen. Innovationsparks sind auch keine bernische oder schweizerische Erfindung. Sie werden weltweit von Universitäten, Fachhochschulen, Forschungsinstitutionen, Industrien und KMU zur Beschleunigung der industriellen Innovation aufgebaut. Die Innovationen sind gerade für die Schweizer Wirtschaft mit ihren hohen Kosten überlebenswichtig. Der Innovationspark Biel als Netzwerkstandort der schweizerischen Innovationsparks wird auch die Berner Fachhochschule mit ihrem Campus Technik in Biel aufwerten. Abschliessend möchte ich dem Volkswirtschaftsdirektor für sein grosses Engagement für diese Sache herzlich danken.

Le président. Es gibt keine weiteren Fraktionsvoten, aber einen Einzelsprecher. Ich wurde gefragt, warum ich nicht zuerst die Frage gestellt hätte, ob dieser Kredit bestritten sei. Es ist so: Dieser

Kredit untersteht dem fakultativen Referendum. Somit könnte er von Seiten des Volkes bestritten sein. Deshalb ist es wichtig, dass sich der Grosse Rat dazu äussern kann, um Argumente für eine allfällige Abstimmungsbotschaft aufzuzeigen.

Mohamed Hamdaoui, Biel / Bienne (PS). Je vous rassure, je serai d'une brièveté exemplaire, mais je ne résiste pas à l'envie de faire une petite observation un peu acide. Nous sommes parfois capables dans cet hémicycle de palabrer pendant deux heures à propos de sujets totalement insignifiants, or ce projet, c'est presque un des projets les plus importants de la législature, non seulement pour Bienne, pour le Jura bernois, mais pour le canton de Berne en termes d'économie, d'image, d'emplois, d'innovation et je trouve un tout petit peu dommage que l'on n'y consacre seulement trois minutes, mais ce renversement des valeurs m'étonne de moins en moins. Merci malgré tout d'accepter ce projet.

Andreas Rickenbacher, directeur de l'économie publique. Im Rahmen der Innovationsförderung auf eidgenössischer Ebene ist uns im Kanton Bern ein grosser Erfolg gelungen. Es haben sich viele Standorte um den Swiss Innovation Parc beworben, doch der Kanton Bern hat sich mit seinem Projekt durchgesetzt. Ich denke, dass die gute Aufnahme der Innovationsförderung im Grossen Rat zu diesem Erfolg beigetragen hat. Dafür möchte ich mich herzlich bedanken. Die Zahlen sind beeindruckend: In Biel soll ein Neubau mit einer Nutzfläche von 14 000 m² entstehen. Dies ist nur der erste Teil. Im direkten Umfeld dieses Baus sind weitere nutzbare Flächen vorhanden, sodass man diesen Innovationspark später noch ausbauen könnte. An den Kosten von 45 Mio. Franken wird sich der Kanton mit 14 Mio. Franken beteiligen. Parallel dazu unterstützt der Kanton den Aufbau dieses Parks mit einem Betriebsbeitrag von 6 Mio. Franken. Es ist jedoch klar beabsichtigt, dass der Innovationspark nach einer Einführungsphase selbsttragend sein muss.

Dann möchte ich noch folgendes hervorheben: Dieser Innovationspark ist bewusst auf die Bedürfnisse unserer Industrie zugeschnitten. Im Vordergrund stehen insbesondere die kleinen und mittleren Unternehmen, die nicht in der Lage sind, eigene Forschungslabors aufzubauen. Diese KMU sind darauf angewiesen, dass ihnen Laboratorien an einem zentralen Ort zur Verfügung stehen, und dass sie Kontakte zu Forscherinnen und Forschern knüpfen können, die im selben Bereich tätig sind. Deshalb ist es ein Glücksfall, dass wir diesen Innovationspark im Umfeld des zukünftigen Campus Technik und Informatik der Berner Fachhochschule platzieren können. Dadurch wird es möglich sein, die Forschung an der Fachhochschule mit der Forschung in diesem Innovationspark zu verbinden. Es ist auch bekannt, dass sich die Universität Bern daran beteiligen will.

Le président. Damit stimmen wir über diesen Objektkredit ab. Wer diesem Kreditgeschäft gemäss dem Antrag der Regierung und der FiKo zustimmen will, stimmt ja, wer dies ablehnt, stimmt nein.

Vote

Décision du Grand Conseil:

Adoption

Oui	135
-----	-----

Non	2
-----	---

Abstentions	1
-------------	---

Le président. Sie haben den Kredit angenommen.